



Schéma directeur
Handicap 2018-2022
Bilan 2020

Préambule

Je suis particulièrement fier de présenter le bilan d'exécution du Schéma Directeur Handicap pour l'année 2020. Il reflète l'engagement de l'Université de Lorraine dans le développement d'une politique volontariste et ambitieuse en faveur du handicap. Il est le résultat d'un travail entamé il y a plus de dix ans et qui a permis de positionner l'établissement comme une référence en la matière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le plan d'action pluriannuel a pour objectif de consolider les dispositifs existants qui permettent de répondre aux obligations de l'établissement (accompagnement des étudiants, politique de ressources humaines, accessibilité du cadre bâti et des ressources numériques...) mais également de proposer des actions nouvelles. La conception, la mise en œuvre et la réussite de ce plan tiennent beaucoup à la coopération et l'implication des directions, services et composantes de l'établissement mais surtout à l'implication des femmes et des hommes qui au-delà des structures prennent à cœur d'accompagner et d'aider collègues et étudiants.

L'année 2020 a ainsi vu la création et l'institutionnalisation d'un nouveau temps fort, « L'automne du Handicap », rassemblant entre octobre et décembre une série d'événements et de manifestations autour du handicap (avec un focus particulier sur l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap). Initié par la Mission Handicap et la Mission Égalité Diversité Inclusion / Responsabilité sociétale, en lien avec la Direction de l'Entrepreneuriat et des Partenariats Socio-Economiques, ce temps fort a fédéré et impliqué de nombreux acteurs, en interne mais également en externe avec la participation de partenaires du monde socio-économique.

La dynamique enclenchée, qui vise à intégrer les parties prenantes de l'établissement autant que celles du territoire sur les questions de handicap sera poursuivie et renforcée, avec des collaborations étoffées et des liens resserrés. L'Université de Lorraine se veut résolument engagée sur le handicap et, plus largement, sur la diversité et l'inclusion, en cohérence avec ses valeurs et ses préoccupations, dans le cadre plus global de l'affirmation de sa responsabilité sociétale.

Je souhaite donc que le Schéma Directeur Handicap soit un outil pour aller encore plus loin dans notre intervention et nos actions en direction de nos collègues et de nos étudiants en situation de handicap, pour dépasser les préjugés bien souvent encore trop présents et poursuivre l'effort afin de faire de notre établissement un modèle en terme d'inclusion et de vivre-ensemble.

Pierre Mutzenhardt
Président de l'Université de Lorraine

Sommaire

Données statistiques	4
Les actions récurrentes du socle d'intervention	10
L'accompagnement des étudiants	10
La politique RH	14
L'accessibilité du cadre bâti	18
L'accessibilité numérique	20
Développement d'une culture du handicap	22
Culture	22
Activités physiques et sportives	24
Dynamique 2020	26
Handicap et inclusion	26
Le Registre Public d'Accessibilité	29
L'accompagnement des doctorants en situation de handicap	30
La constitution d'un vivier « étudiant en situation de handicap » (RH)	32
Rendre accessible les élections étudiantes	33
La réalisation d'une vidéo de présentation des activités du Service Handicap Étudiant	33
ANNEXES	34

Données statistiques

La situation des étudiants, personnels et doctorants

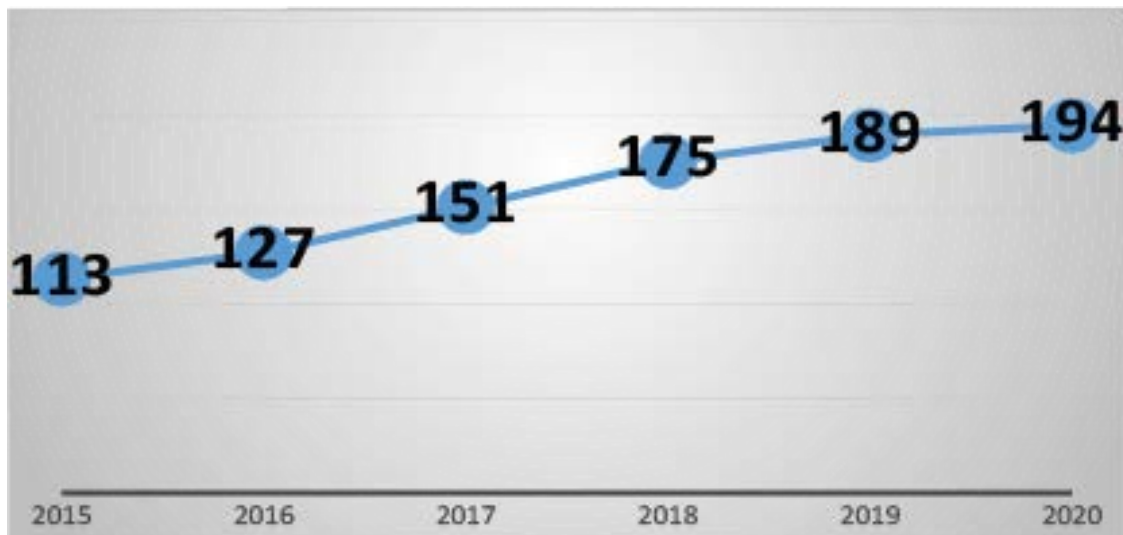
EFFECTIFS

PERSONNELS (année 2020)	ÉTUDIANTS (année universitaire 2019-2020)	DOCTORANTS (année universitaire 2019-2020)
Agents recensés 194	Identifiés (base CALCIUM - SUMPPS) 1353	Identifiés 40
Taux d'emploi direct 2.93 %	Suivis par le service Handicap Étudiant 852	Suivis par la Maison du Doctorat 28
Taux d'emploi légal 3.78 %	Accompagnés 248	
Contribution versée au FIPHFP 777 695 €	Emplois étudiants recrutés 85	
	Coût de l'accompagnement 851 757 € (SISU + emploi étudiant UL)	

Effectifs Personnels (Année 2020) :

✔ **194** agents BOE sur un effectif total de 6 619 agents.

Evolution des effectifs BOE entre 2015 et 2020



Précisions sur la répartition des effectifs BOE recensés (194 agents)

Ventilation par sexe :

Femmes	Hommes
108	86

Ventilation par statut :

BIATSS	Ens. Ch.
166	28

Ventilation par catégorie :

A	B	C
53	31	110

Ventilation croisée des effectifs BOE :

BIATSS		Ens. Ch.	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
70	96	16	12
194			

✔ Taux d'emploi direct : **2,93%**

→ En 6 ans, on est passé d'un taux d'emploi direct de 1,69 % (2015) à 2,93 % (2020)

Ce qui fait un taux de croissance de plus de 70% malgré les effets de flux d'entrée et de sortie

✔ Taux d'emploi légal : 3,78% (intégration des unités déductibles dans le calcul de l'obligation d'emploi).

✔ Contribution au FIPHFP : 777 695, 22 €

	Déclaration FIPHFP (effectifs au 01/01/N-1)						
	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2020
Effectifs total UL	6670	6790	6612	6526	6526	6569	6619
Nombre de BOE	113	127	151	175	175	189	194
Taux d'emploi direct BOE UL	1,69%	1,87%	2,28%	2,68%	2,68%	2,88%	2,93%
Taux d'emploi légal	1,84%	2,00%	2,51%	3,00%	3,00%	3,54%	3,78%

(Données DRH - Déclaration FIFHFP 2020)

Effectifs Doctorants (Année universitaire 2019/2020) :

✔ **40** doctorants identifiés (Base Calcium/SUMMPS + Maison du Doctorat)

✔ **28** doctorants suivis par la Maison du Doctorat

Tout le monde ne s'est pas encore déclaré ou ne veut pas être suivi.

Effectifs Etudiants (Année universitaire 2019/2020) :

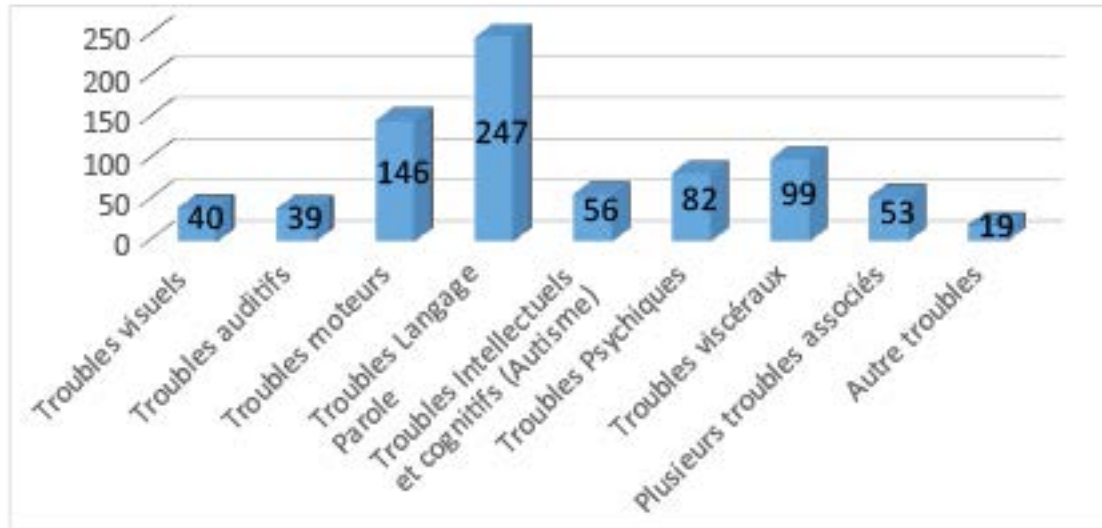
✔ **1353** étudiants identifiés dans la base Calcium gérée par le SUMPPS

Evolution des effectifs Etudiants entre 2014/2015 et 2019/2020

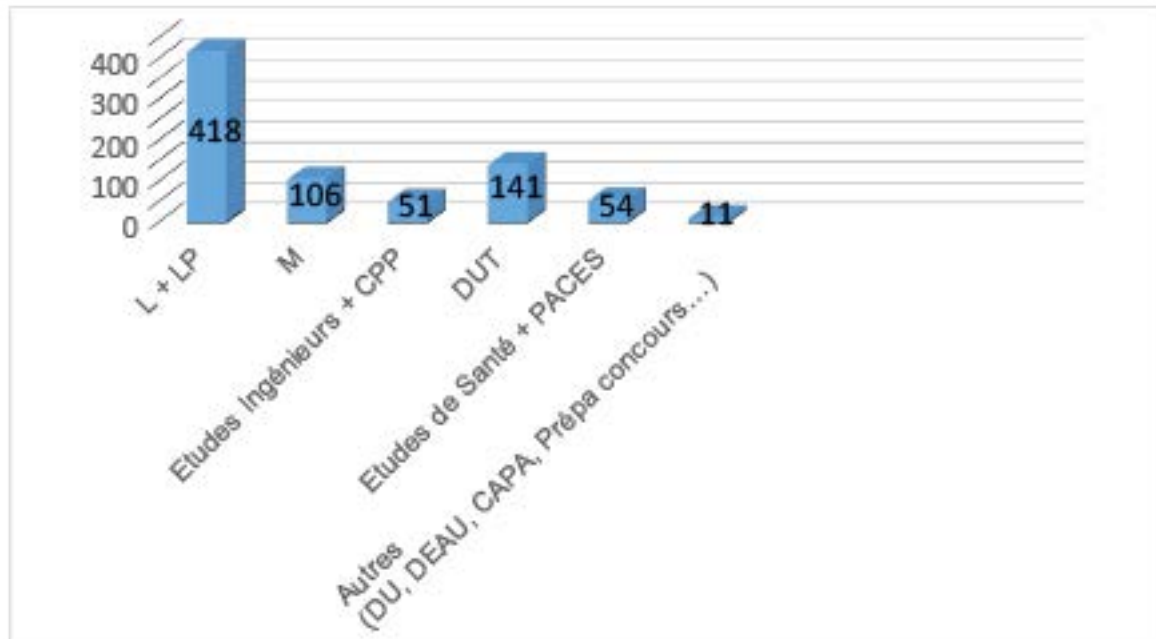


- ✔ **852** étudiants suivis par le Service Handicap étudiant.
A minima ces étudiants disposent d'un arrêté d'examen.
- ✔ **248** étudiants accompagnés, soit par SISU, soit par un emploi-étudiant.
- ✔ **85** emplois étudiants recrutés par l'UL.
- ✔ **30 480** heures d'accompagnement effectuées pour un coût de **851 757 €** (SISU + Emplois Etudiants UL)
Dotation MESRI 2020 : 492 000 €

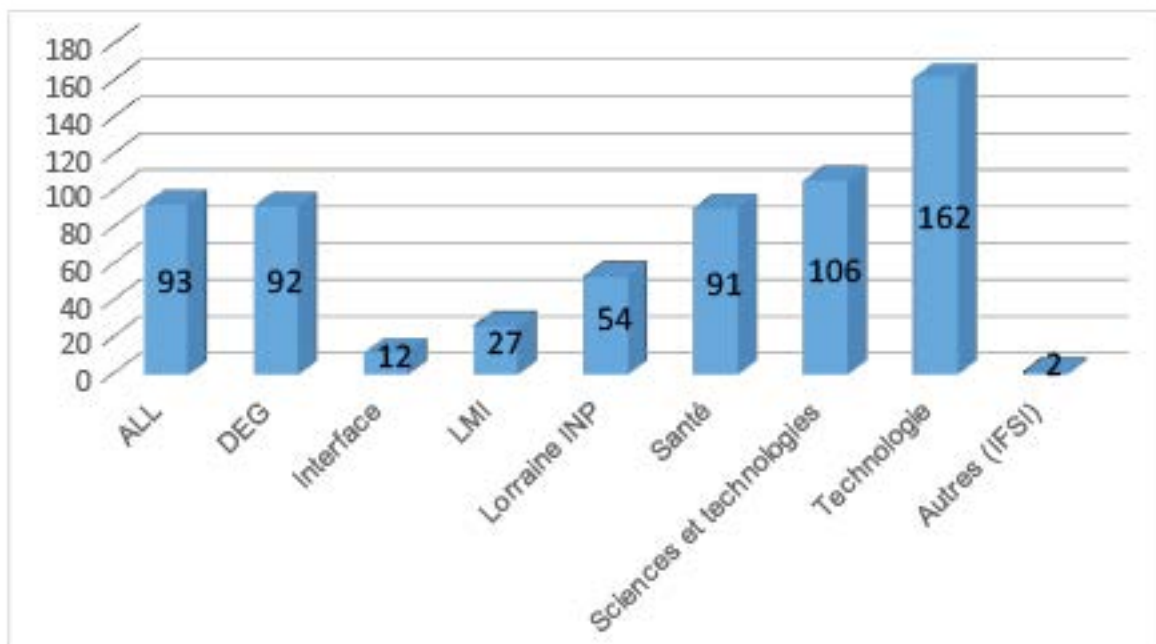
Répartition par troubles des étudiants suivis par le service handicap étudiant



Répartition par Cycles LMD des étudiants suivis par le service handicap étudiant



Répartition par Collegiums des étudiants suivis par le service handicap étudiant



Les actions récurrentes du socle d'intervention

L'accompagnement des étudiants

Le dispositif d'accompagnement

Actualités du dispositif

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap (ESH) s'est poursuivi avec l'intervention continue des différents acteurs impliqués dans le dispositif : chargées d'accueil et d'accompagnement ; SUMPPS ; emplois-étudiants preneurs de notes ; prestataire SISU ; équipes enseignantes et services administratifs.

Suite au premier confinement en mars 2020, le mode d'intervention a été complètement revu pour passer d'une méthode de travail en présentiel à une réorganisation totale en distanciel. L'objectif premier a été de garder le contact avec l'ensemble des étudiants suivis par le service afin de maintenir le lien et repérer les difficultés rencontrées par les étudiants. Plusieurs outils mis à la disposition de l'équipe des chargées d'accueil ont été mobilisés : téléphone, mails, SMS et visio-conférences.

L'organisation des Commissions Handicap, outils permettant de procéder à l'évaluation des besoins d'accompagnement, a instantanément basculé sur Teams. Ce changement s'est révélé positif et beaucoup plus efficient (moins de déplacements ; + de disponibilités ; gain de temps ; + de Commissions Handicap organisées, possibilité d'enchaîner plusieurs commissions handicap à la suite et de passer d'une composante à l'autre sans difficulté).

Le côté présentiel a manqué à certains ESH compte-tenu de leurs pathologies.

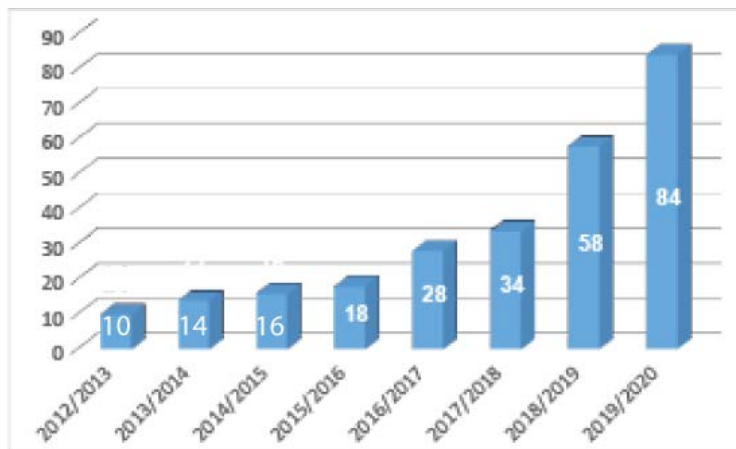
Les missions d'accompagnement menées par SISU (Service d'Intégration Scolaire et Universitaire), prestataire de l'université et par les étudiants preneurs de notes, recrutés par l'université, se sont poursuivies. Elles ont nécessité une adaptation.

Des dotations en outils informatiques (clés 4G ; prêt d'ordinateurs et/ou d'enceintes audio) ont été apportées aux étudiants en difficulté et certaines composantes ont aidé à investir dans ce matériel. Des masques inclusifs ont également été distribués aux équipes pédagogiques qui accueillent des étudiants pratiquant la lecture labiale et aux étudiants binômes lorsque les TP étaient organisés en présentiel et sur les lieux de stage quand cela était nécessaire.

Autre côté très positif, un véritable réseau s'est développé et il s'est révélé très réactif et opérationnel.

Le dispositif Univ-TSA

*Evolution du nombre d'étudiants identifiés comme porteurs de "Troubles intellectuels et cognitifs (autisme)" d'après la classification utilisée dans la base CALCIUM.
(Source Base Calcium – SUMPPS)*



Genèse du dispositif Univ-TSA

Ces dernières années, l'Université de Lorraine accueille un nombre croissant d'étudiants TSA. Depuis deux ans, la Mission handicap a mis en place le dispositif UnivTSA afin de soutenir et favoriser leur accès aux études supérieures. Les personnes autistes présentent en effet des spécificités, en lien avec un développement neurologique différent. Elles rencontrent des difficultés de compréhension au niveau de la communication notamment verbale, au niveau des relations sociales qu'elles ont du mal à appréhender et à décoder, au niveau de leur capacité à appréhender le changement et les imprévus, au niveau de leur fatigabilité ou encore sur le plan sensoriel.

L'autisme est un handicap encore très méconnu, présentant des spécificités, des modalités d'accompagnement et une compréhension totalement différente de celle des autres handicaps.

Pour certains étudiants autistes, l'absence de soutien ou la mise en place d'accompagnements approximatifs peuvent être contre-productifs conduisant à une majoration des troubles comportementaux et de l'anxiété, préjudiciables à l'étudiant, sa promotion, ses enseignants...

L'accès aux études supérieures les prive souvent en raison de l'éloignement, du soutien familial et des repères qui leur offraient un équilibre, même précaire, sur lequel ils avaient réussi à fonder leur suivi et leur réussite scolaire.

Depuis deux ans maintenant, la Mission handicap a sollicité l'Association Fondation Bompard, intervenant du secteur du handicap et spécialisée dans le secteur de l'autisme.

Constats et bilans

Le dispositif UnivTSA a pu accompagner 10 étudiants sur la première année et 15 sur la seconde. Pour la sélection des étudiants TSA intégrant le dispositif, une priorisation a été réalisée en fonction de ces critères :

- Absence de suivi extérieur,
- Complexité de la situation,
- Priorité aux primo-arrivants en début de cycle universitaire.

Nous constatons qu'indépendamment du niveau intellectuel et d'études, les étudiants autistes sont souvent privés de compétences fondamentales indispensables à l'autonomie d'un étudiant ordinaire. Nous retrouvons notamment les difficultés :

- ✦ Organisationnelles en lien avec leur structuration du temps défaillante, notamment sur le plan domestique (gestion du sommeil, des temps de repos...)
- ✦ Organisationnelles de travail (respect des échéances, volume des temps consacrés à chaque devoir...)
- ✦ Sociales (participation en cours surdimensionnée, stéréotypies incompatibles avec l'environnement collectif, comportements sociaux inappropriés...)
- ✦ A gérer les imprévus, l'absence de directives...
- ✦ De gestion au niveau du quotidien (transports, des nouveaux itinéraires...)
- ✦ Communicationnelles (compréhension d'énoncés, mails, plateforme d'information...)

Pour répondre à ces difficultés, différentes interventions ont été mises en œuvre :

- ✦ Sensibilisation à l'autisme auprès des enseignants ou de la promotion de l'étudiant,
- ✦ Initiation et mise en place d'outils de structuration du temps (planning, Time-timer, réveil...).
- ✦ Travail sur les imprévus, les situations anxiogènes, les attendus sociaux,
- ✦ Soutien aux chargées d'accueil dans la compréhension des situations.

Ces actions sont élaborées et mises en œuvre de façon personnalisée à partir de l'évaluation des besoins et attentes de l'étudiant autiste.

Nous avons pu constater de nombreuses améliorations

au niveau des situations, avec notamment une baisse des comportements problématiques, une amélioration du présentisme, une meilleure intégration de l'étudiant, une amélioration des résultats et une baisse générale des difficultés rencontrées.

Enfin, nous notons que les interventions diminuent en fréquence et en volume au fil du temps. Ces interventions sont mises en œuvre à partir de remédiations cognitives, développant ainsi les compétences de l'étudiant et son autonomie au sein du dispositif universitaire.

Nous constatons cette même évolution positive auprès des intervenants universitaires qui s'approprient au fil des expériences une meilleure connaissance et culture de l'autisme.

Perspectives

Depuis 2020, en raison des conditions sanitaires, les interventions du dispositif ont pu se réaliser en présentiel mais également en distanciel grâce à la visioconférence. A l'avenir, le dispositif interviendra en fonction de la situation et des besoins de l'étudiant sur ces deux modalités, développant ainsi une meilleure réactivité et couverture géographique sur l'ensemble du territoire et éventuel lieu de stage.

L'expérimentation de la visioconférence a permis également de se rendre sur les lieux de vie des étudiants. Ceci nous a permis d'identifier et de proposer des pistes d'améliorations pertinentes et d'optimiser la fonction de soutien des aidants familiaux dans la compréhension des besoins spécifiques de l'étudiant.

Enfin, le dispositif UnivTSA par son approche pluridisciplinaire s'emploiera à développer une observation et une analyse des situations et de leurs évolutions afin de pouvoir améliorer le parcours des étudiants autistes à travers les différents cycles, des stages afin d'augmenter leur employabilité à l'issue de leur parcours universitaire.

Handicap et Etudes Supérieures Édition 2020

La manifestation annuelle « Handicap et Etudes Supérieures » organisée avec le Rectorat, programmée en janvier (les 22 et 29/01 à Nancy et à Metz) a pu se dérouler en présentiel au lycée CHOPIN à Nancy et au lycée SCHUMAN à Metz.

Par contre, la rencontre annuelle entre le dispositif handicap étudiant et les enseignants référents du Secondaire a été annulée ; la crise sanitaire ayant contraint le Rectorat à annuler son plan de formation pour 2020.



La politique RH

La démarche poursuivie par la DRH vise à renforcer les actions de recrutement, d'insertion et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, tout en poursuivant l'amélioration de l'obligation d'emploi.

Les actions de recrutement

Campagne de recrutement BOE 2020

La campagne de recrutement BOE a été lancée le 30/01/2020. 10 postes réservés au recrutement BOE en 2020 : 4 de catégorie A (dont 1 poste d'enseignant-chercheur) ; 2 de catégorie B et 4 de catégorie C.

Résultats de la campagne de recrutement BOE 2020

Campagne de recrutement	Année 2020
Nb de postes ouverts	10
Nb de postes infructueux	2
Nb de postes pourvus	8
Nb de recrutement	4

Enrichissement des fiches de poste ouvertes au recrutement BOE 2020

L'objectif de cet enrichissement des fiches de poste est d'optimiser et d'améliorer les recrutements réservés BOE par une action d'identification des conditions favorisant l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés.

Un travail d'observation et d'analyse des postes de travail réservés aux BOE est réalisé par les correspondants handicaps de la DRH, en amont du processus de recrutement,

selon une grille d'analyse s'articulant autour de 4 axes :

- l'accessibilité du lieu de travail
- les contraintes physiques
- les contraintes cognitives
- l'environnement de travail.

Cette année les 10 fiches de postes correspondant au 10 emplois réservés BOE ont été enrichies.

Les actions d'accompagnement

Ces mesures d'accompagnement sont déterminantes pour favoriser une insertion de qualité, le maintien dans l'emploi ou la réorientation des agents devenus handicapés au cours de leur carrière.

Portés par différents services et interlocuteurs (Service de Santé au travail ; Relais Handicap des Personnels ; Assistantes sociales ; Formation des personnels ; MDPH ; FIPHFP...), ces mesures visent à compenser les conséquences du handicap dans la vie professionnelle et à lever les a priori sur la vie professionnelle des personnes en situation de handicap.

Actions menées en 2020

Type d'actions	Nombre d'actions	Coût	Nombre de bénéficiaires		
			BIATSS	ens & EC	TOTAL
Aménagement de bureau - poste de travail	8	16 788€	6	1	7
Auditif	8	12 721€	7	1	8
Fauteuil	2	6 402€	1	1	2
Interprétariat	1	236€		1	1
Transport	1	484€	1		1
	20	36 632€	15	4	19

Les actions de Formation/ Sensibilisation

Par le biais d'actions distinctes de « formation ou sensibilisation au handicap », cette approche vise à sensibiliser et agir sur les représentations du handicap pour faire évoluer les mentalités, favoriser l'émergence d'une culture commune et en assurer sa déclinaison auprès de l'ensemble des agents.

Pour 2020, les actions menées se sont articulées autour de 3 axes :

- La sensibilisation au handicap
- L'accueil des personnes en situation de handicap
- L'accompagnement et intégration des personnels en situation de handicap.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la réalisation de ces actions, puisque toutes les actions prévues en présentiel ont pu être réalisées en distanciel.

✓Axe 1 – Sensibilisation au handicap Sensibilisation aux handicaps non visibles

Cette formation visait à sensibiliser et à informer sur les handicaps dits "invisibles" qui représentent 85% des situations de handicap : maladies chroniques, troubles cognitifs, handicaps psychiques...

Deux actions de sensibilisation générale étaient programmées pour 2020, une à destination du tout public et une spécifique pour les enseignants-chercheurs.

Marie-Pierre THOUBANS, coordinatrice générale de l'association « Droit au savoir », association nationale pour le droit au savoir et à l'insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées a accepté d'animer cette formation.

La session organisée le 23 novembre 2020 a permis de former 13 personnes. La session à destination des personnels enseignants n'a pu se mettre en place, faute de participants.

✓Axe 2 – Accueil des personnes en situation de handicap Accueillir des personnes handicapées dans les ERP

Conformément à l'arrêté du 19/04/2017, l'Université de Lorraine répond à l'obligation de mettre à disposition de ses usagers un registre public d'accessibilité. Cet outil a été conçu de manière dématérialisée pour favoriser sa mise à jour.

Dans le prolongement des actions menées sur les deux campus nancéiens pilotes, une offre de formation a été proposée en priorité aux agents d'accueil mais également aux personnels avec d'autres fonctions et couvrant différents sites.

Une session de formation, animée par Philippe MONMARCHE du Moniteur, a été organisée le 25 novembre 2020 pour 28 personnels.

On notera des évaluations très positives de cette formation. La participation des personnels de différents sites a permis les échanges de bonnes pratiques, ce qui a été très profitable et très apprécié.

✓Axe 3 – Accompagnement et intégration des personnels en situation de handicap

Cet axe couvre les actions de formation annuelles et récurrentes découlant des campagnes annuelles de recrutement BOE (préparation des équipes accueillant un collaborateur BOE / accompagnement des personnels BOE à leur audition en commission de titularisation).

Formation intégration « Tuteur BOE »

Cette formation a été organisée sur deux journées (les 3 et 4 décembre 2020) avec une partie dédiée à la fonction de tuteur (accueillir, intégrer, accompagner, former et évaluer), une partie dédiée au handicap (démystifier le handicap au travail, connaître les spécificités de certaines situations de handicap en emploi et communiquer entre le tuteur et l'agent) et une partie plus spécifique aux questions en Ressources Humaines avec l'intervention d'une responsable de la direction.

Sur les sept tuteurs BOE nommés, 4 ont été formés. Deux étaient indisponibles aux dates proposées et le troisième n'a pas souhaité suivre le module l'ayant déjà suivi précédemment.

L'animation était confiée à trois intervenants : 1 expert « formation tuteur » et 1 « expert formation handicap » de l'organisme AFPI ; ils étaient accompagnés d'un responsable de la DRH.

Lors de la diffusion de campagne de recrutement réservé BOE, il a été rappelé aux structures d'affectation le côté obligatoire de suivre la formation de tutorat.

Formation intégration « Accueil d'un collaborateur en situation de handicap »

Cette formation avait pour objectif d'appréhender le handicap et d'adapter ses attitudes afin de faciliter l'accueil et le suivi des collaborateurs en situation de handicap. Deux sessions ont été organisées, les 5 et 17 novembre 2020. 17 personnes

ont été formées par Patricia BAVIELLO-NAVEL de l'organisme RHESO.

Formation d'intégration « Accueil d'un doctorant en situation de handicap »

A la demande de la Maison du Doctorat, une action sur l'accueil des doctorants en situation de handicap a été organisée, afin d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les gestionnaires. La formation s'est centrée sur l'appréhension du handicap et sur l'approche du handicap invisible.

Cette formation, également animée par Patricia BAVIELLO-NAVEL de l'organisme RHESO, a été organisée en ½ journées les 16 et 23 juin et les 18 et 30 juin 2020. 23 personnes ont ainsi été formées.

Accompagnement « Préparation à l'audition en commission de titularisation »

Les travailleurs handicapés recrutés directement par la voie contractuelle sont auditionnés au terme de leur contrat devant une « commission de titularisation » chargée d'apprécier leur aptitude professionnelle. A ce titre, un accompagnement spécifique est proposé aux candidats pour les aider à préparer cette audition (1 formation de 4 heures par groupe de 3 personnes).

Trois sessions ont été organisées les 12 mars 2020 matin, 15 juin 2020 matin et après-midi et six personnes formées. L'animation a été confiée à Pierre-Yves FABRE de l'organisme Conseil qui était accompagné d'un expert dans la préparation à l'oral de l'université.

Le recours aux entreprises adaptées

Politiques Achats

Développement des mesures favorisant le recours aux Etablissements Adaptés et ESAT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) par l'Université de Lorraine, et en cohérence avec les axes de développement social de l'Etat, visant notamment à ouvrir la commande publique aux organismes employant des personnes en situation de handicap, l'Etablissement mène aujourd'hui une action forte dans le domaine concerné.

Passation de marchés réservés aux Etablissements Adaptés, ESAT et organismes assimilés

Ces marchés réservés, régulièrement renouvelés, sont, à ce jour, au nombre de 13 et concernent les domaines du nettoyage (11), de l'entretien des espaces verts (1) et de l'accueil (1).

Cette politique a permis de confier près d'un quart des prestations de nettoyage de l'UL à des ESAT, de retenir sur toute l'agglomération nancéienne un ESAT pour l'entretien des espaces verts et de développer le recours à l'Association des Paralysés de France pour la gestion des accueils.

L'ensemble de ces marchés représente des montants significatifs, en progression constante, atteignant en 2020 une somme de 851 113,53 Euros HT.

Achats hors marchés aux Etablissements Adaptés, ESAT et organismes assimilés.

L'université, désirant aller plus loin dans le développement de mesures favorisant les achats auprès des établissements concernés, a ouvert en 2018 la commande publique dans d'autres domaines, notamment couverts par des marchés classiques, en permettant aux composantes d'acheter auprès d'ESAT et d'Entreprises adaptées sans mise en concurrence ou hors marchés existants (sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, souples, visant notamment à éviter des abattements de subventions).

Depuis 2019, une clause dérogatoire est systématiquement insérée dans les marchés transversaux (nouveaux ou reconduits), concernant les types de produits ou prestations offerts par les Etablissements adaptés, permettant de faire appel ponctuellement à ceux-ci plutôt qu'au titulaire.

L'accessibilité du cadre bâti

La poursuite de la mise en œuvre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)

L'Ad'Ap de l'UL a été déposé en 2015. Il se compose de 3 périodes de 3 ans de 2016 à 2025. Une période correspond à un périmètre composé de plusieurs sites ou campus.

Chaque période est traitée à travers 3 phases¹ :

1. Traitement des extérieurs
2. Traitement des « locaux communs » (circulations, sanitaires, centres de documentation, amphithéâtres...)
3. Traitement des autres locaux

Les 37 sites prioritaires de l'UL se répartissent dans ces 3 périodes selon la ventilation suivante :

- 5 sites en période n°1 (2016/2018)
- 9 sites en période n°2 (2019/2022)
- 23 sites en période n°3 (2022/2025)

Le montant alloué à chacune de ces périodes pour la réalisation des opérations qui s'y rattachent se situe entre 18,4 et 19,1 M€

Pour la phase 1 (Traitement des extérieurs) : 7 opérations sont terminées ; 8 sont en cours

Pour la phase 2 (Traitement des « locaux communs » [circulations, sanitaires, centres de documentation, amphithéâtres...]) : 3 opérations sont terminées ; 11 sont en cours

Pour la phase 3 (Traitement des autres locaux) : 1 opération est terminée ; 13 sont en cours

Le site « Manufacture » est le seul site traité en globalité.

Indicateurs d'accessibilité (DPI)

La DPI réfléchit à la mise en place d'indicateurs d'accessibilité.

Une maquette a été proposée en Commission Handicap d'Établissement (CHE) du 23/06/2020.²

Le principe a été validé. Ces indicateurs seront mis à jour chaque année par les sites en remplissant une enquête simple pour chaque bâtiment relevant de son périmètre.

Exemple : le bâtiment possède-t-il des sanitaires : OUI - NON. Si OUI, en possède-t-il au moins un par étage (OUI-NON) + et sont-ils accessibles (OUI-NON) ?

Ces indicateurs seront disponibles dans une rubrique dédiée du futur onglet "Patrimoine" du TBO (Tableau de Bord Opérationnel) de l'établissement.

À noter que cet outil géré par la DAPEQ devrait être remplacé dans les prochaines semaines par un outil plus performant.

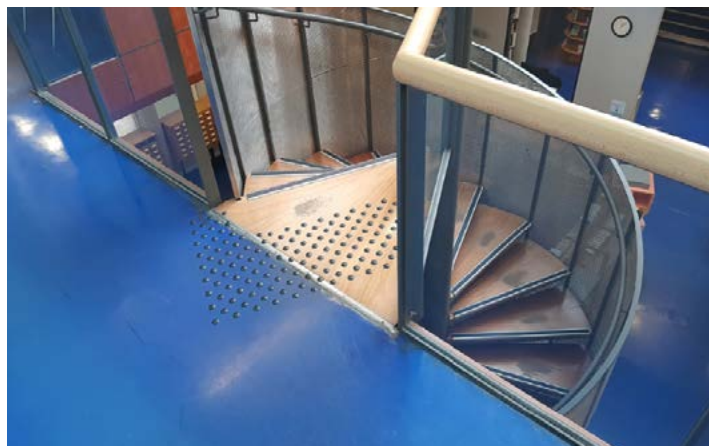
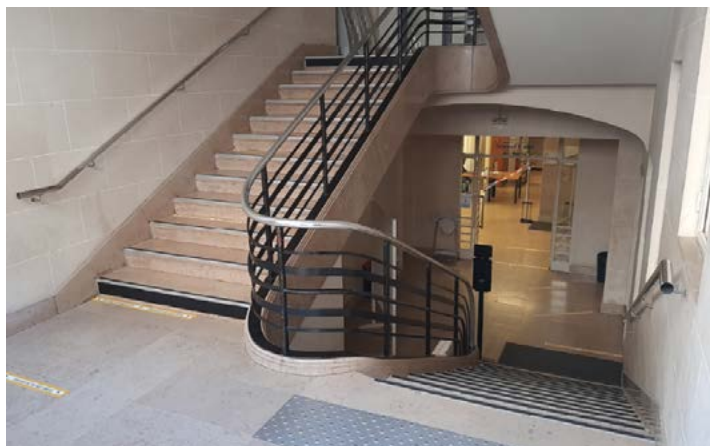
¹ Voir ANNEXE I Tableau récapitulatif "Poursuite de mise en œuvre de l'Ad'AP"

² Voir ANNEXE II Indicateurs d'accessibilité - maquette

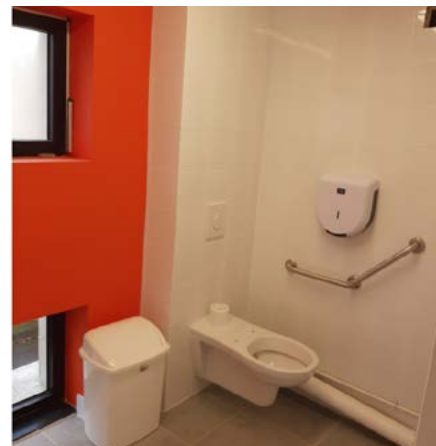
Stationnement et cheminement extérieur - Campus Bridoux à Metz



Circulation - BU Droit à Nancy



Traitement des sanitaires - Campus Lettres et Sciences Humaines à Nancy



L'accessibilité numérique

Le travail d'amélioration de l'accessibilité des ressources numériques s'est poursuivi avec notamment :

- ✔ La prise en compte de l'accessibilité dans le cadre de la refonte du site institutionnel.
L'objectif est d'atteindre un premier niveau d'accessibilité et de faire vérifier cette accessibilité via un audit.
Dans un second temps et en fonction des possibles, la recherche d'une labellisation pourra être envisagée.
- ✔ L'accompagnement du dossier pour l'illustration du Registre Public d'Accessibilité avec OpenStreetMap et la définition d'une procédure pour que les accompagnateurs extérieurs à l'université des étudiants en situation de handicap puissent accéder à la Plateforme ARCHE dans le cadre de leur fonction.
- ✔ L'attribution par le MESRI du label « e-accessible RGAA » pour le site handicap.univ-lorraine.fr¹ (page d'accueil ci-contre).
- ✔ La Direction du Numérique a également apporté sa contribution à différentes productions audiovisuelles :
 - Interview EIFFELA
 - Bilan 2019 du Schéma Directeur Handicap
 - sous-titrage systématique des vidéos produites dans le contexte institutionnel (vidéos de rentrée ; RIFSEP ; Campagne Télétravail ; Allocutions du Président...)
 - Virtualisation de l'événement organisé à l'occasion de la Journée Mondiale du Handicap le 9 octobre 2020 (captation et diffusion en direct)
 - Enregistrements de témoignages
 - Présentation du Service handicap étudiant (en cours).

¹ Voir ANNEXE III Attestation du MESRI

Vos démarches

- ☰ Prestations
- ✉ Qui contacter
- 📧 Recrutement UL



Vie pratique

- 🏠 Logement
- 🍴 Restauration
- 🚗 Transports



Vie de l'étudiant

- 🏆 Sport
- 🗨 Associations
- 🎵 Culture



QUI SOMMES NOUS ?

Vous êtes étudiant ou futur étudiant en situation de handicap ?
L'Université de Lorraine, associée au S.I.S.U. (Service d'Intégration Scolaire et Universitaire), vous propose un dispositif d'accompagnement adapté à votre handicap (temporaire ou durable) :



ACCOMPAGNEMENT ET INTÉGRATION

Réponse adaptée aux besoins du handicap



ACCUEIL ET INFORMATION

Réunions, site internet, personnes-relais...



ORIENTATION ET INSERTION

Choix des études, aide à la définition du projet, professionnel...

ACTUALITÉS

Handicap et Etude Sup 2021



Emploi & handicap, et si on commençait par un DUO ?

DuoDay
2020

Arpejeh - Actions Novembre 2020



Développement d'une culture du handicap



Culture

Programmation culturelle

La Direction de la Vie Universitaire et de la Culture (DVUC) s'engage à la prise en compte du handicap dans le cadre de la programmation culturelle de l'établissement à différents niveaux. Il s'agit de collaborer le plus étroitement possible avec la mission handicap sur deux axes principaux :

D'une part, en matière d'accès à la culture des personnes porteuses de handicap. Les personnels de la DVUC s'assurent que les espaces sont accessibles aux publics en situation de handicap physique et perçus comme des espaces rassurants et accueillants pour les publics porteurs de handicap mental avec l'appui des services techniques de site et de la direction du patrimoine immobilier. Concernant les dispositifs de médiation, les personnels en charge des projets travailleront directement avec les concepteurs à la meilleure prise en compte possible de la dimension d'accessibilité. Au-delà de l'aménagement des espaces physiques d'accueil ou d'accessibilité des dispositifs de médiation, la dynamique concerne prioritairement la sensibilisation des personnels travaillant aux questions de programmation, d'animations et de médiation. Les personnels de la DVUC sont fortement incités à prendre part au programme de formation dédié au handicap proposé par le service de formation continue de l'établissement. Enfin, dans le cadre des demandes de subventions pour la tenue de manifestations de vie universitaire ou culturelles, l'accessibilité des personnes porteuses de handicap sera abordée par les comités d'évaluation dès lors que des doutes subsistent sur sa prise en compte par les porteurs de projet.

D'autre part, en proposant et soutenant une programmation participant à la sensibilisation du public aux questions du handicap. En effet, l'offre culturelle portée par la DVUC inclut systématiquement des manifestations en lien direct avec le handicap quel que soit sa forme et plus généralement sur le thème de la diversité et de l'inclusion. La volonté est de multiplier les manifestations culturelles en lien avec la thématique du handicap et en cohérence avec les temps forts handicap autant que possible. A titre d'engagement, un spectacle par an sera programmé sur le thème du handicap. La direction de la DVUC est représentée au comité handicap d'établissement et s'efforce de promouvoir la thématique au sein de la programmation de l'établissement que le public soit étudiant, personnel de l'établissement ou extérieur. Les qualités pédagogiques du vecteur culturel doivent être pleinement utilisées afin de sensibiliser l'ensemble des publics à la prise en compte du handicap sous toutes ses formes.

Le spectacle **Oh !** a été présenté à l'Espace Bernard-Marie Koltès le 13/03/2020 (*photo ci-contre p. 22 - ©Régis Bourignon*).

Pour 2021, le service Culture a proposé de programmer **Le reste est silence** par la Cie Tout va bien, les 29 et 30 janvier 2021 à l'Espace Bernard-Marie Koltès (dates décalées en raison de la crise sanitaire).

Ma Thèse en 180 secondes

Depuis 2018, les prestations des candidats au concours Ma thèse en 180 secondes sont adaptées en langue des signes française (LSF) en direct lors de la finale, avec une incrustation dans le streaming. Une zone de 25 places est ainsi réservée dans la salle pour le public sourd sachant signer.

Capture d'écran du streaming avec incrustation LSF



Activités physiques et sportives

Le SUAPS a poursuivi sa volonté d'ouvrir ses installations et ses activités aux personnes en situation de handicap. Sur le site de Nancy, trois secteurs d'activités ont ainsi été ciblés en 2020 (activités aquatiques ; bien-être/relaxation/yoga ; entretien corporel/musculation/entretien physique).

Grace à la formation ABECEDAIRE Handisport, suivie en 2019, les enseignants du service ont pu adapter leur intervention et bien accueillir dans leurs cours, des étudiants et des personnels en situation de handicap.

D'autre part, une dizaine d'étudiants s'adonnent en pratique encadrée aux activités de cardio et de musculation au SUAPS du site de Metz.

L'ensemble des activités accessibles ont fait l'objet d'une communication sur le site d'information du service des sports (exemple avec la natation sur l'illustration ci-dessous).

La dynamique enclenchée sera poursuivie, et amplifiée, en 2021.



The screenshot shows the website for SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) at the University of Lorraine. The header features the university logo and the text 'SUAPS, LE SPORT POUR TOUS'. The main content area is titled 'NATATION // ADAPTÉE AUX HANDICAPÉS' and includes a navigation menu on the left, a central text block with contact information for Philippe Legrand, and two Facebook social media buttons for Nancy and Metz.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE Sports SUAPS, LE SPORT POUR TOUS

Accueil » SUAPS: Le sport pour tous » Activités // Programme

SUAPS: LE SPORT POUR TOUS

- Activités // Programme
 - NATATION // ADAPTÉE AUX HANDICAPÉS
- Actualités
- Informations générales
- Calendrier / Agenda / Événements
- Contacts & Numéros de téléphone
- Le Suaps // Photos

NATATION // ADAPTÉE AUX HANDICAPÉS

Sports Handicap

Apprentissage et perfectionnement par un enseignant spécialisé.

Renseignements à la piscine universitaire auprès de Philippe Legrand au 03 72 74 06 27.

P. LEGRAND

FACEBOOK

Nancy facebook

Metz facebook



Dynamique 2020

Handicap et Inclusion

Le contexte

L'automne 2020 a été jalonnée par une série d'événements et d'initiatives pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs autour du handicap incluant un focus particulier sur la problématique de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap afin de répondre aux priorités du SOIP et de la Mission Handicap.

Cette nouvelle initiative s'inscrit pleinement dans l'objectif de faire émerger une culture du handicap à l'Université de Lorraine.

Ce temps fort, organisé entre le 9 octobre et le 3 décembre 2020, est le fruit d'une collaboration Communauté EDI/DEPAS//MH à laquelle la DVUC s'est associée.

Les événements-clés de la période

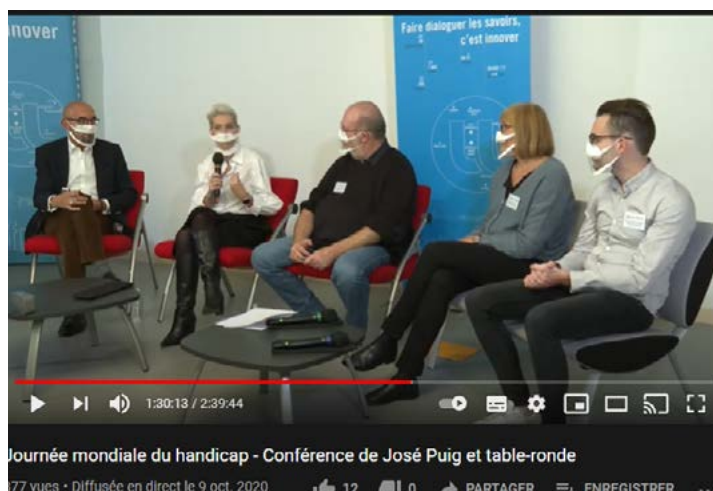
Le 09 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du Handicap, José PUIG, actuellement Chargé de Mission à la Délégation interministérielle, stratégie pour l'Autisme

et les troubles du neurodéveloppement (ancien directeur de l'INSHEA - Institut National Supérieur formation et recherche - Handicap et Enseignements Adaptés) a dressé un tableau du cadre dans lequel on se situe lorsque l'on parle de handicap en général. Il a poursuivi son propos en présentant, comment l'enseignement supérieur se préoccupe davantage, depuis quelques années, de répondre aux besoins des étudiants handicapés qui sont de plus en plus nombreux dans ses établissements. Et enfin, compte-tenu de ses fonctions actuelles, et du fait que c'est une catégorie d'étudiants qui sont très nombreux à accéder à l'Enseignement supérieur, José PUIG est intervenu sur la question des étudiants qui présentent ce que l'on appelle des troubles du neurodéveloppement, en expliquant très rapidement les différentes variétés de ces troubles

Cette conférence s'est poursuivie d'une table-ronde sur la prise en compte de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université de Lorraine.

Quatre participants avaient été conviés pour exposer leur témoignage et répondre aux questions :

- Maxime VRETIC, étudiant en M1 Mathématiques et application à la Faculté des Sciences et Technologie



- Françoise BARON, enseignante à la Faculté des Sciences du Sport
- Christelle LANDFRIED, Directrice du SISU (Service d'Intégration Scolaire et Universitaire)
- Yves CADRELLINI, Coordonnateur de la Mission Handicap de l'Université de Lorraine.

La synthèse des échanges a été confiée à Pascal TISSERANT, vice-président « Egalité-Diversité » de l'Université de Lorraine.

Le 15 octobre pour la Journée internationale de la Canne Blanche, une sensibilisation au handicap visuel a été organisée par la MDE de Nancy en collaboration avec le GIAA (Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes). Plusieurs ateliers : initiation à l'écriture Braille ; accompagnement par chiens guides... étaient proposés aux visiteurs.

Portrait d'Annaëlle Bonnot (voir l'intégralité en ANNEXE IV Portraits d'étudiants sportifs en situation de handicap)

Du 22 au 27 novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées et dans cette dynamique autour de l'IP des ESH, différentes actions et activités ont été organisées par plusieurs organismes (DuoDay, HelloHandicap, Capemploi, Arpejeh...) ; une information a été diffusée aux étudiants handicapés afin qu'ils y prennent part.

Enfin, **le 03 décembre, à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées**, différents portraits et témoignages vidéos ont été diffusés tout au long de la journée sur le site institutionnel de l'Université de Lorraine.



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Annaëlle Bonnot

tennis de table

Annaëlle est étudiante en master 1 STAPS Ingénierie et ergonomie de l'activité physique à Nancy. Elle pratique le tennis de table depuis l'âge de 14 ans. Michel Peeters, ancien champion paralympique, encadrait ses cours en loisir. À force de travail, Annaëlle s'est faite repérer par la Fédération de tennis de table et a participé à de nombreuses compétitions. Elle a remporté plusieurs médailles aux Jeux Paralympiques de la jeunesse à Lathi en 2019. Elle est aussi Championne de France en simple classe 5 en 2018 et 2019. Retrouvez son incroyable palmarès sur Factual !

Ses objectifs
Continuer à s'entraîner pour progresser et atteindre le plus haut niveau possible, en espérant participer à des grandes compétitions comme les Jeux Paralympiques ou des Championnats d'Europe et du monde.

L'IP des ESH

Le 12 novembre un séminaire interne à l'UL a été organisé. 18 personnes issues des services de l'Université de Lorraine : DRH ; DFOIP/SOIP ; DRV ; DEPAS ; DGS et MH y ont participé.

L'Université de Lorraine est concernée à double titre par cette thématique :

- ✔ En tant qu'établissement de formation / donc de préparation à l'insertion professionnelle des jeunes (mission officielle attribuée par la LRU)
- ✔ En tant qu'employeur (d'anciens étudiants ou de Personnes en Situation de Handicap), avec un rôle de « captation » des viviers et d'adaptation pour intégrer ce public spécifique.

Deux intervenants ont été sollicités :

Alexandra Hevin, coordinatrice Cap Emploi 57, et Corinne DUBOIS, conseillère entreprises à l'APC - Association Perspectives et Compétences.

Florence DAMOUR, déléguée responsabilité sociétale de l'Université de Lorraine a été sollicitée de son côté pour suivre l'ensemble de la matinée et dresser une synthèse des échanges mettant en avant les pistes de travail ou collaborations identifiées.

Deux constats partagés et issus de ces regards croisés ont émergé :

- ✔ Des difficultés persistantes dans l'insertion professionnelle des ESH et, plus globalement des personnes en situation de handicap.
- ✔ La nécessité de sécuriser les parcours impliquant à la fois une anticipation des trajectoires et la mobilisation de tous les acteurs.

A partir de ces deux constats des propositions d'actions concrètes ont été formulées comme :

- ✔ Des ateliers spécifiques de préparation des ESH (proposition d'ouverture de certains ateliers de Cap Emploi)
- ✔ Une liste d'entreprises Handi-accueillantes
- ✔ Un livre-blanc (travail spécifique de renforcement du lien avec les entreprises).

Enfin, le 03 décembre, un Brunch virtuel « Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap » est venu clore ce temps fort de « l'automne du handicap ».

Pour évoquer cette dimension, quatre intervenants ont été invités :

- Myriam DORIAT-DUBAN, VP Ressources Humaines et conditions de travail à l'UL
- Reynald FAGET, Directeur des Politiques RH et des Relations sociales pour le Groupe BATIGERE
- Eric SALTIEL, Membre du Directoire Pôle Ressources de la Caisse d'Epargne Grand Est – Europe
- Lorraine WAGENMANN, Chargée de la Diversité et du Handicap à Pôle Emploi Grand Est.

Le nombre de participants simultanément connectés n'est jamais descendu en-dessous de 97.

On notera également que 4 vice-présidents de l'Université de Lorraine étaient impliqués dans cet événement : Myriam DORIAT-DUBAN : Vice-présidente aux Ressources Humaines et Conditions de Travail ; Laurence CANTERI : Vice-présidente du Conseil de la Vie Universitaire ; Michel FICK : Vice-président Partenariats socio-économiques et développement territorial ; et Pascal TISSERANT : Vice-président délégué « Egalité-Diversité ».

Des échanges qui ont eu lieu, trois notions-clés ont été mises en avant :

- ✔ La volonté de chacun de se mobiliser pour faire avancer ces thématiques
- ✔ L'envie de tester, d'expérimenter ensemble pour identifier les meilleures réponses et progresser
- ✔ Proposer des partenariats durables et innovants, pour faire avancer l'emploi des étudiants en situation de handicap, partenariats bilatéraux mais également des partenariats regroupant plusieurs acteurs, afin de produire des outils et des actions pertinentes et partagées par tous.



Le Registre Public d'Accessibilité

Conformément à l'arrêté du 19 avril 2017, l'Université de Lorraine répond à l'obligation de mettre à disposition de ses usagers un registre public d'accessibilité. Cet outil a été conçu de manière dématérialisée pour favoriser sa mise à jour. Ce registre est avant tout un outil de communication sur la qualité d'accueil des publics dans l'établissement.

L'outil

Il a été développé sur Wikidoc par la Direction du Numérique.

L'accès au dossier ouvre le Wikidoc et propose la liste des sites référencés à l'UL. La Direction du Patrimoine Immobilier a d'ores et déjà cartographié les points d'accès et les cheminements vers les points d'information sur chaque site.

Une fois que le site souhaité est sélectionné, son plan renseigné s'affiche et présente les différentes modalités d'accessibilité présentes sur le site où le visiteur souhaite se rendre : les entrées (principale ; accessibles) du site ; la localisation de l'accueil, du point d'information ; le cheminement accessible entre ces deux points.

Pour réaliser cette étape, l'outil Open Street Map (OSM), libre de droits, a été utilisé. Il permet notamment la visualisation des plans sur smartphone.

L'accès au Registre Public d'Accessibilité sera disponible sur la page d'accueil du site internet de l'UL afin de permettre au visiteur de disposer immédiatement des informations nécessaires.

La formation du personnel d'accueil

Cette partie est prise en charge par la DRH dans le cadre de son volet « formation ».

L'objectif de cette formation est de préparer les personnels d'accueil des sites à recevoir et échanger avec des personnes en situation de handicap.

120 personnels dont la fonction d'accueil est la mission principale ont été recensés.

Trois sessions de formation ont déjà été organisées : 2 en présentiel sur le CLSH et sur le Campus Carnot-Ravinelle et une troisième à distance réalisée le 25 novembre 2020.

Fin 2020, 18 personnels d'accueil restaient à former. Une session est d'ores et déjà programmée au 1er trimestre 2021.

Les différentes sessions de formation ont été encadrées par *Le Moniteur*.

On notera des évaluations très positives de cette formation. La participation des personnels de différents sites, a permis les échanges de bonnes pratiques, ce qui a été très profitable et très apprécié.

L'accompagnement des Doctorants en situation de handicap

Le MESRI mène depuis 2011 une action en faveur des doctorants handicapés en finançant des contrats doctoraux pour ce public spécifique. Plus récemment, il a souhaité utiliser cette politique comme levier pour que les établissements financent également d'autres supports de contrats doctoraux pour d'autres doctorants handicapés, et les échanges avec les interlocuteurs du ministère montrent que celui-ci se préoccupe de la suite de carrière des doctorants ainsi financés.

Depuis l'an dernier, l'Université de Lorraine a mis en place sa Maison du Doctorat qui, en sus de services supports dédiés a pour vocation d'accompagner les doctorants dans des dimensions plus personnelles avec des actions « vie doctorante » et la mise en place d'une référente handicap.

Le dispositif mis en place actuellement à l'Université de Lorraine prend en compte d'une part des aspects pédagogiques vers la population étudiante, et d'autre part des actions vers les personnels.

Les doctorants sont toujours des étudiants, mais avec un cursus de formation spécifique, et une partie d'entre eux sont également des personnels. Cependant ils justifient une prise en compte spécifique sur un troisième point qui est celui des conditions du travail de recherche, à l'université ou sur le terrain.

Adopter une politique du handicap à l'égard des doctorants aurait donc la spécificité :

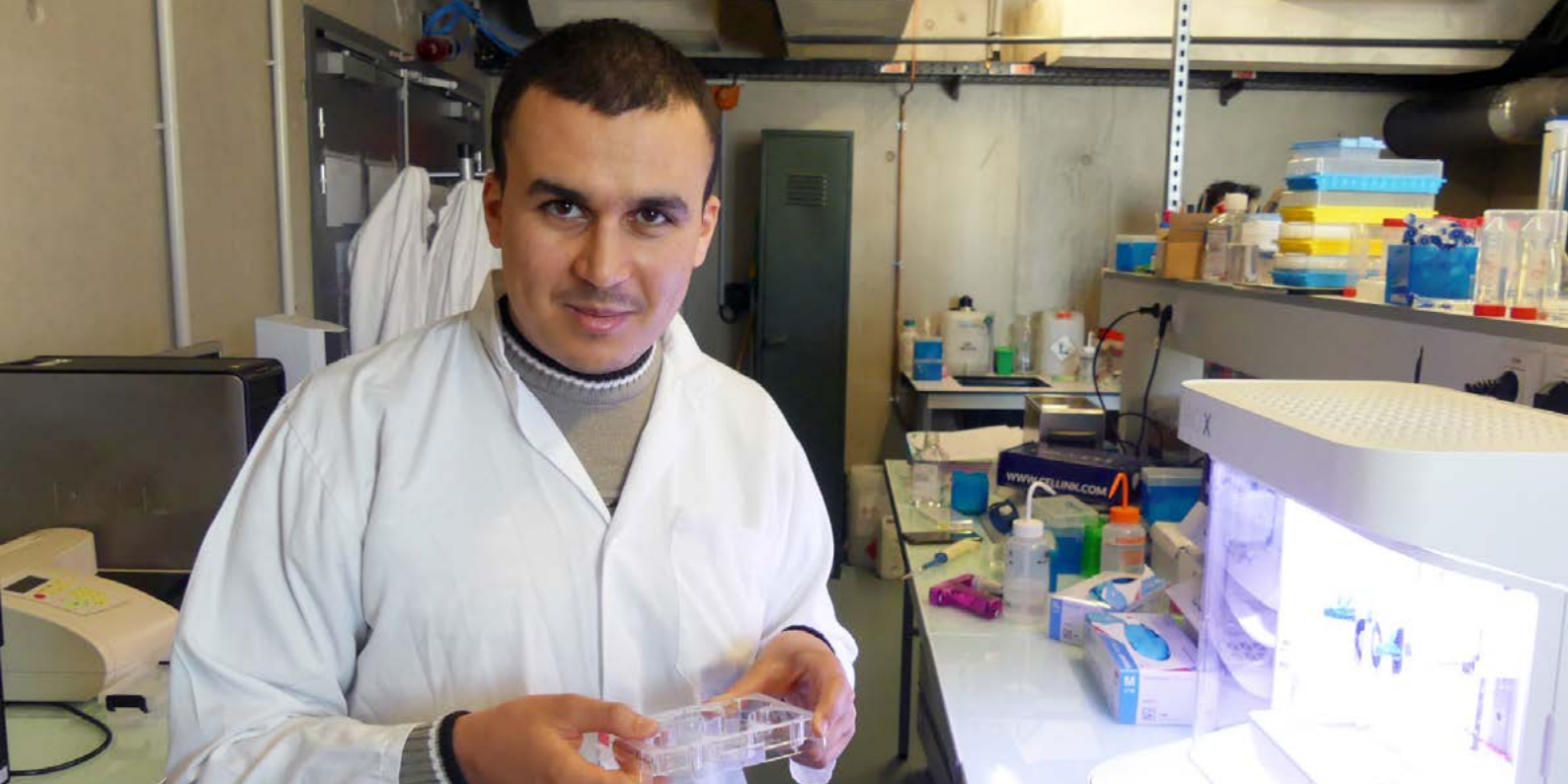
- ✔ d'une part d'agir plus spécifiquement sur cette question du handicap dans le contexte du travail de recherche
- ✔ d'autre part de mettre en synergie au service des doctorants et en tant que de besoin ces trois dimensions : pédagogie, recherche, salariés.

Dans ce contexte, le dispositif à élaborer au service des doctorants handicapés pourrait comporter trois niveaux :

- ✔ un premier volet d'identification et de détection, à partir de la Maison du Doctorat : la référente handicap de la MDD peut jouer le rôle de chargée d'accueil et recenser les doctorants en situation de handicap, notamment en relation avec les écoles doctorales et les laboratoires. Jouer le rôle de premier contact, distinguer entre les doctorants qui souhaitent être pris en compte dans ce dispositif et ceux qui ne le souhaitent pas, et amener les doctorants qui souhaitent se déclarer à être reconnus auprès d'un personnel médical universitaire constituerait l'élément de base du dispositif.
- ✔ le deuxième volet consiste, sur la base de l'expérience acquise dans le domaine pédagogique, à constituer auprès de chaque doctorant reconnu une équipe de suivi individuel composé a minima, outre le doctorant lui-même, de la chargée d'accueil, d'un médecin et d'un encadrant de thèse. D'autres personnes pourraient intégrer ce comité en fonction des spécificités de la situation (représentant du SUMPPS dans le cas d'un doctorant également sportif de haut niveau, par exemple). La mise en œuvre de ce comité prendrait la forme d'un Plan d'Accompagnement du Doctorant Handicapé (PADH).
- ✔ le troisième volet reste complètement à construire : il consiste à élaborer un système de financement pour permettre aux doctorants concernés de prendre en compte leur handicap sur l'aspect recherche. Il conviendra alors de négocier des ressources spécifiques et de les gérer. Compte tenu des exemples dont nous disposons aujourd'hui ce type de financement pourrait prendre la forme d'aides à la mobilité afin de permettre au doctorant de se déplacer sur le terrain dans de bonnes conditions, ou d'aide à la réalisation d'expérimentations au laboratoire.¹

ci-contre : Zakaria Baka (IJL) et sa bio-imprimante - retrouvez son portrait en annexe VI

¹voir ANNEXE V " Doctorants : L'environnement de la problématique", Marc Dalaut



La constitution d'un vivier « étudiant en situation de handicap » (RH)

L'idée consiste à créer une passerelle entre :

- ✓ Les étudiants de l'UL en situation de handicap
- ✓ Et l'UL comme potentiel futur employeur de ces étudiants.

L'action enclenchée repose sur une approche directe vers les étudiants pour leur faire découvrir les métiers de l'UL et leurs modes d'accès.

A ce titre, un onglet spécifique « Travailler à l'UL » a été inséré sur le site Internet géré par Service Handicap Etudiant : <http://handicap.univ-lorraine.fr>

En plus des informations présentant l'UL sous l'angle employeur (Type de personnels / Domaines d'activités et métiers / Mode d'accès à l'emploi), cette rubrique relaiera des actualités et événements RH (Contacts RH / Campagne de recrutement BOE / Salons Emplois...).

Acteurs du projet :

- Sous-direction Pilotage RH
- Communication RH
- Relais Handicap des Personnels / Chargée de recrutement handicap
- Direction du Numérique (accessibilité des informations et documents déposés / Label E-accessibilité obtenu pour le site Handicap-univ)
- Chargé de Mission Handicap UL

The image shows a screenshot of the 'HANDI-UNIV Lorraine' website. At the top left is the logo of the University of Lorraine (UL) with the text 'UNIVERSITÉ DE LORRAINE'. To the right of the logo is the text 'HANDI-UNIV Lorraine'. Further right is a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon. Below these elements are three main navigation panels:

- Vos démarches** (with a hamburger menu icon):
 - Prestations
 - Qui contacter
 - Recrutement UL
- Vie pratique** (with a group of people icon):
 - Logement
 - Restauration
 - Transports
- Vie de l'étudiant** (with a graduation cap icon):
 - Sport
 - Associations
 - Culture

Rendre accessible les élections étudiantes

Réflexion engagée avec la VPE.

Existence d'un site internet dédié aux élections : <http://elections.univ-lorraine.fr/> .

Les informations sont mises à jour quelques temps avant les élections.

Les organisations étudiantes ont droit à plusieurs mails envoyés sur les listes de diffusion étudiantes avant le jour J.

Il y a aussi une campagne institutionnelle mise en place, sur les réseaux sociaux ou sous forme d'affiches.

Le jour du vote, il faut se présenter au bureau de vote avec sa carte étudiante (il faut se rendre au bureau de vote...). On vote normalement dans sa composante. On présente sa carte étudiante, on émarge. Il faut ensuite prendre les bulletins (comme pour les différentes élections françaises), prendre l'enveloppe de la bonne couleur (une enveloppe par conseil, elles ont des couleurs différentes), aller à l'isoloir et revenir mettre l'enveloppe dans l'urne. Il faut faire le circuit plusieurs fois, pour chaque conseil (4 ou 5 fois, selon s'il y a élection au conseil de collegium en même temps). On ressort ensuite du bureau de vote. L'objectif était de décomposer les étapes de ce temps de vie démocratique pour les rendre accessibles à l'ensemble des étudiants.

La réalisation d'une vidéo de présentation des activités du Service Handicap Étudiant

(Projet financé sur les crédits CVEC/Handicap). Le projet a été engagé ; le scénario a été écrit ; la première séance de tournage a été effectuée en février/mars.

La 2ème séance de tournage qui était prévue en novembre 2020 a été annulée pour cause de COVID-19.

La décision a été prise de suspendre le projet et de le reprendre en 2021.

Oriane Dartoy, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap, lors du tournage





Annexes

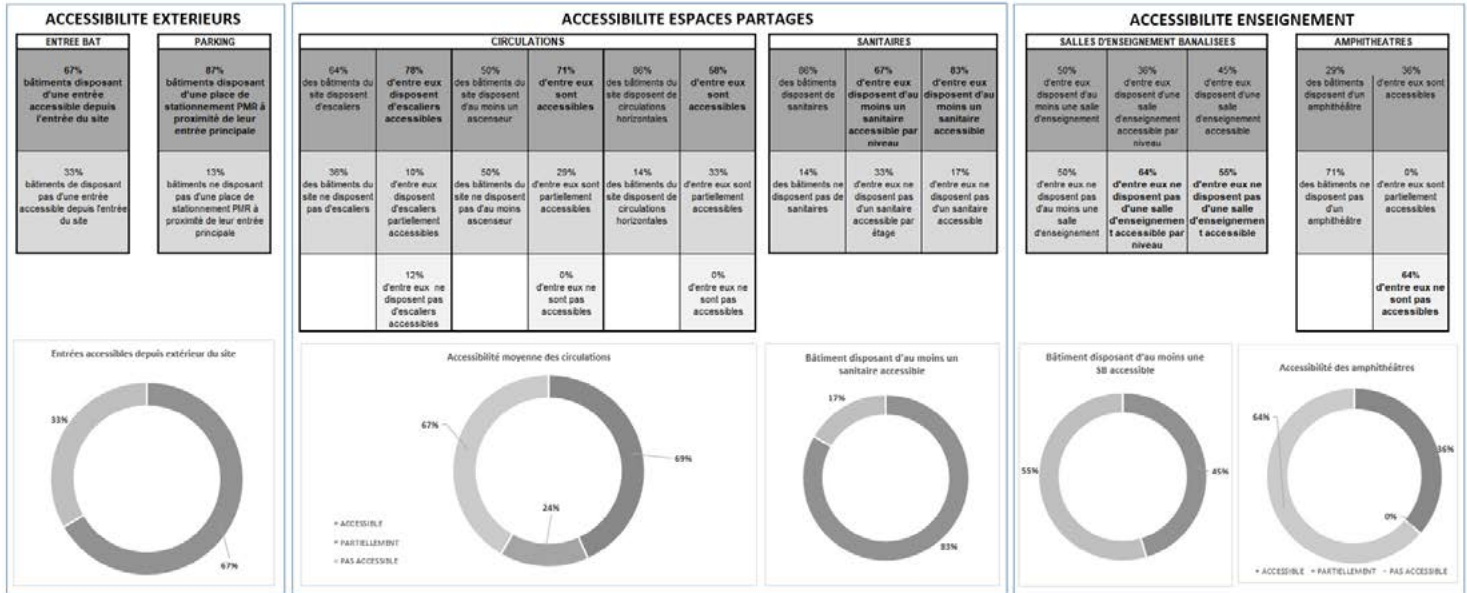
ANNEXE I Tableau récapitulatif "Poursuite de mise en œuvre de l'Ad'AP"	35
ANNEXE II Indicateurs d'accessibilité - maquette	37
ANNEXE III Attestation du MESRI	38
ANNEXE IV Portraits d'étudiants sportifs en situation de handicap	39
ANNEXE V " Doctorants : L'environnement de la problématique", Marc Dalaut	43
ANNEXE VI [Portrait] Zakaria Baka : doctorant au delà du handicap	45
ANNEXE VII Revue de presse	47

ANNEXE I Tableau récapitulatif "Poursuite de mise en œuvre de l'Ad'AP"

Période Ad'AP	Sites prioritaires Ad'AP	SITE	PHASE 1 : extérieurs	PHASE 2 : locaux "communs"	PHASE 3 : autres locaux
1	1	Campus du Saulcy	Études en cours. En recherche de financemnet (CPER 2021-2027 ?)	Études de maîtrise en cours dans l'aile Est, bâtiment SHS Metz + annexe H2 (halle technologique). Travaux prévus de fin 2021 à fin 2022. BU, bâtiment Simone Veil, halle technologique et ancienne halle robotique accessibles. Autres locaux à programmer.	
	2	Albert 1 ^{er} Libération	Extérieurs accessibles.	Gymnase accessible Études réalisées en 2019 pour le reste du campus. Derniers travaux de cette phase en cours de réception. Travaux regroupés au sein d'une seule et même opération avec le campus Carnot Ravinelle. Travaux prévus a minima sur les bâtiments F, G et K (avenir incertain).	Études en 2021. travaux prévus en 2021/2022. Dernière subvention MESRI d'ores et déjà reçue : 220K€ (commune avec CCR).
	3	Carnot Ravinelle	Extérieurs accessibles.	Études réalisées en 2019 pour le reste du campus. Derniers travaux de cette phase en cours de réception. Travaux regroupés au sein d'une seule et même opération avec le CLSH. Travaux à minima dans amphithéâtre Roblot dont la rénovation est prévue prochainement.	Bât. I, J et L seront traités dans le cadre d'une opération de restructuration prévue au CPER 2015-2020. Fin des travaux pour 2022. Pour le reste, études en 2021. Travaux en 2021/2022. Dernière subvention du MESRI d'ores et déjà reçue : 220 K€ (commune avec le CLSH).
	4	Montet	Aménagement de l'entrée + abords immédiats réalisés en 2019. Études en cours sur le reste des aménagements en prenant en compte les futurs éventuels travaux de réaménagements intérieurs. Études en 2021. Travaux en 2022.	Hall du bâtiment principal en cours (Mut@camp) Rénovation de la halle 2 prévue en 2021. Études de maîtrise d'œuvre en cours. Travaux de restructuration du site prévus. En recherche de financement (CPER 2021-2027 ?)	
	5	Campus Brabois - Santé	Extérieurs accessibles.	Les amphis 250, 300 et 600 sont accessibles. Sanitaires et ascenseurs des bât. AB, RDC du bât DE et RDC + 1 ^{er} étage BU accessibles. Travaux prévus sur 1/2 niveau 1 ^{er} étage bât. E (accueil ESF) Pharmacie/odontologie et animalerie centrale entièrement accessibles. Autres locaux à programmer. Études à prévoir en 2021.	Travaux prévus sur 1/2 niveau 1 ^{er} étage bât. E (accueil ESF) Pharmacie/odontologie et animalerie centrale entièrement accessibles. Autres locaux à programmer. Études à prévoir en 2021.

ANNEXE I Tableau récapitulatif "Poursuite de mise en œuvre de l'Ad'AP"

Période Ad'AP	Sites prioritaires Ad'AP	SITE	PHASE 1: extérieurs	PHASE 2 : locaux "communs"	PHASE 3 : autres locaux
2	6	Site de la Manufacture	Extérieurs accessibles	Locaux accessibles	
	7	Campus Aiguillettes	Études en cours. En recherche de financement (CPER 2021-2027, PEEC 2030) + incidence liée arrivée du TRAM	Études en cours. En recherche de financement (CPER 2021-2027, PEEC 2030) Ascenseurs et monte-charges remplacés (dernier en 2019) et conformes.	Études en cours. En recherche de financement (CPER 2021-2027, PEEC 2030) + incidence liée arrivée du TRAM
	8	Charlemagne	Étude globale prévue en 2021.	Hall d'entrée et amphithéâtres accessibles. traitement partiel des autres locaux lors de la mise en sécurité incendie (2019)	Traitement partiel lors de la mise en sécurité incendie (2019)
	9	Bridoux	Extérieurs accessibles.	Locaux à programmer	
	11	Brabois ingénierie	Étude globale prévue en 2021. Aménagements d'une place accessible + cheminement pour personnel d'accueil en situation de handicap en 2021.	Remplacement de menuiseries extérieures. Aménagement du hall commun ENSAIA / ENSEM Aménagement porte d'entrée principale ENSG en 2021. Rénovation de la halle H3	Rénovation de la halle H3
	13	Saint-Dié	Étude globale prévue en 2021.	Locaux à programmer.	
3	17	Richard - Maxéville	Études en cours. Travaux à programmer dans le cadre du transfert des activités de scarpone (CPER)	Études en cours. Travaux à programmer dans le cadre du transfert des activités de scarpone (CPER)	Études en cours. Travaux à programmer dans le cadre du transfert des activités de scarpone (CPER)
	18	Victoire Montigny -lès-Metz	Extérieurs accessibles	Travaux en cours. Fin programmée en 2021.	Travaux en cours. Fin programmée en 2021.
	26	Grandville	Extérieurs accessibles	Rénovation du bât C en cours (installation labo LRGP) Fin des travaux en 2021.	Rénovation du bât C en cours (installation labo LRGP) Fin des travaux en 2021.
	32	Roubault	Études en cours sur reconversion de ce site (Georessources)	Ascenseur accessible. Études en cours sur reconversion de ce site (Georessources)	Études en cours sur reconversion de ce site (Georessources)



ANNEXE III Attestation du MESRI



PREMIER MINISTRE

Courrier réservé

2020.07.21_DGS-1-I

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE
DU NUMÉRIQUE

Paris, le 02 juillet 2020

20, avenue de Ségur
TSA 30719
75334 Paris Cedex 07

Le Directeur Interministériel du Numérique

Affaire suivie par Antoine CAO
Mél : antoine.cao@modernisation.gouv.fr

À

Réf : 2020-DSN-27

Monsieur Pierre MUTZENHARDT
Président de l'Université de Lorraine

Objet : Attribution du label « e-accessible RGAA »

L'université de Lorraine s'est portée candidate pour l'obtention du label « e-accessible RGAA » en vue de faire reconnaître les travaux réalisés sur son site handicap.univ-lorraine.fr.

Le cycle d'inspections réalisées au mois de septembre 2019 a conduit à émettre un avis favorable à l'attribution du label. L'université de Lorraine s'est également engagée dans une démarche exemplaire de maintien du niveau d'accessibilité actuel et d'amélioration continue sous la responsabilité d'une référente accessibilité.

Aussi, ai-je le plaisir de vous attribuer le label « e-accessible RGAA » au niveau 5, le plus élevé. Vous trouverez ci-joint le document du certificat qui l'atteste.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Directeur,

Nadi BOU HANNA

Copie :

Xaviera AUTISSIER, référente accessibilité

Pièce jointe :

Certificat du label « e-accessible RGAA »
niveau 5 en 4 exemplaires originaux




 UNIVERSITÉ DE LORRAINE

**Journée internationale
des personnes handicapées**

3 décembre 2020




 UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Annaëlle Bonnot
tennis de table

Annaëlle est étudiante en master 1 STAPS Ingénierie et ergonomie de l'activité physique à Nancy. Elle pratique le tennis de table depuis l'âge de 14 ans. Michel Peeters, ancien champion paralympique, encadrait ses cours en loisir. À force de travail, Annaëlle s'est faite repérer par la Fédération de tennis de table et a participé à de nombreuses compétitions. Elle a remporté plusieurs médailles aux Jeux Paralympiques de la jeunesse à Lathi en 2019. Elle est aussi Championne de France en simple classe 5 en 2018 et 2019. Retrouvez son incroyable palmarès sur Factual !

Ses objectifs
Continuer à s'entraîner pour progresser et atteindre le plus haut niveau possible, en espérant participer à des grandes compétitions comme les Jeux Paralympiques ou des Championnats d'Europe et du monde.





Justine Claudel

yoga

Étudiante en deuxième année de psychologie, Justine pratique le yoga depuis plusieurs années. Atteinte de cytopathie mitochondriale musculaire, elle a découvert cette discipline dans le centre de rééducation qui l'a accueillie lors d'une hospitalisation. Sa séance hebdomadaire d'1h30 lui permet de mieux se connaître et de rencontrer du monde. Grâce à tout son travail et à son professeur de yoga, Justine se perfectionne et réalise enfin tous les effets bénéfiques que cette pratique sportive a sur elle-même et sur sa scolarité.

Ses objectifs

Justine se destine à devenir un jour neuropsychologue.





UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Journée internationale des personnes handicapées

3 décembre 2020



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Romain Lachenal
athlétisme

Étudiant en 3^{ème} année de Licence management du sport à la faculté des sciences du sport de Nancy, Romain pratique l'athlétisme en fauteuil et en compétition depuis 5 ans. Il a déjà participé à plusieurs championnats de France. Les derniers se sont déroulés à Marseille les 10 et 11 octobre 2020. Romain est spécialisé sur le 800m et le 1500m.

Ses objectifs
intégrer l'équipe de France d'athlétisme handisport et participer aux jeux paralympiques de Paris 2024.



 UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Journée internationale des personnes handicapées
3 décembre 2020

 UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Titouan Legendre

course à pieds et tennis

Étudiant en DUT Gestion des entreprises et des administrations à l'UT de Longwy, Titouan pratique habituellement le tennis avec assiduité. En raison de la crise sanitaire, il a dû adapter sa pratique sportive et a découvert la course à pieds : de petites distances au début jusqu'au semi-marathon, Titouan s'est trouvé une autre discipline dans laquelle il réalise une belle progression.

Ses objectifs

parvenir à courir 42,195 km soit la distance d'un marathon, et le réaliser sur les bords de la Moselle avec le soutien de sa famille et ses amis.



Préambule/Rappels :

De façon schématique, nous pouvons distinguer deux grands types de situations de doctorants:

- d'une part les doctorants fortement intégrés dans le dispositif institutionnel de recherche, fréquentant assidûment un laboratoire, bénéficiant de l'appui au quotidien de l'environnement universitaire. Cette situation concerne prioritairement les doctorants relevant des disciplines dites de « sciences exactes et naturelles »

- d'autre part des doctorants dont le lien avec l'université est beaucoup plus formel, qui fréquentent peu les locaux universitaires et pour lesquels les seules relations concrètes avec l'université tiennent dans des démarches administratives périodiques et des échanges occasionnels avec leur encadrement de thèse. C'est le cas pour une bonne part des doctorants « SHS » (au sens large) dont beaucoup exercent un métier à titre principal où ne résident pas en Lorraine.

A côté de ces deux grandes situations, de nombreux cas intermédiaires, comme les doctorants en CIFRE qui travaillent au quotidien dans une entreprise, ceux qui alternent des séjours entre deux environnements scientifiques, ou encore les doctorants en co-tutelle internationale de thèse.

Un autre élément de la problématique réside dans le statut des doctorants à l'Université de Lorraine et plus largement par rapport à son environnement EPST, CHRU compris :

- certains doctorants sont rémunérés pour effectuer leur travail de recherche doctoral et ont donc le statut de personnels de l'université. Cette catégorie représente chaque année, un peu plus de 1800 doctorants ; environ 500 doctorants bénéficient du cadre d'emploi spécifique « contrat doctoral ».

Ces doctorants, personnels de l'université, relèvent donc aussi, pour les questions liées à leur handicap, des services de la DRH de l'établissement.

- les autres doctorants, dont les modes de financement peuvent être très variés, relèvent sur ce plan du statut d'étudiant et leur problématique handicap concerne les services de Santé universitaire dédiés aux étudiants.

Ces deux éléments de situation ne se recouvrent pas, même si les doctorants sous contrat doctoral sont majoritairement dans la situation d'une bonne intégration au quotidien dans une structure de recherche.

L'Université de Lorraine a mis en place depuis plusieurs années, un dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap. La question du handicap appliquée aux doctorants implique un dispositif différent : là où le dispositif étudiant porte notamment sur l'aide à l'acquisition des connaissances (prise de notes par exemple) et à l'aménagement des examens (aides techniques, temps supplémentaire...), les doctorants ont d'autres besoins qui se situent davantage dans la production de connaissances, et la soutenance d'une thèse. Il s'agit donc d'imaginer un dispositif d'accompagnement d'une autre catégorie de personnes avec des besoins différents.

Le travail sur la prise en compte des doctorants en situation de handicap est récent et s'inscrit complètement dans la politique souhaitée par l'établissement dans ce domaine.

Par le passé, les cas n'étaient pas systématiquement identifiés et seuls étaient vraiment répertoriés les doctorants recrutés dans le cadre spécifique du contrat doctoral handicap attribué par le ministère, et plus récemment de doctorants en situation de handicap financés sur des supports de contrats doctoraux non spécifiques, en complément officiel de la politique du ministère.

Il arrivait par ailleurs que l'administration des études doctorales soit informée de manière officieuse de la situation de handicap de certains doctorants, sans être en mesure d'intervenir : cela a pu être le cas de doctorants en invalidité forte dont les contacts avec l'université étaient très limités. Dans le cas de doctorants distants, il est difficile d'une part d'être informé et a fortiori de pouvoir intervenir.

Une évolution récente du dispositif des études doctorales devrait cependant agir comme révélateur de certaines situations : à compter de 2018-2019, le Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLED) a mis en place des dispositions de formations complémentaires à valider (pour un volume de 30 crédits) ce qui amène les doctorants inquiets sur leur capacité à y satisfaire à se déclarer : parmi ces doctorants, se trouvent ceux dont la situation de handicap est patente.

Ce n'est qu'à compter de 2019-2020 qu'un travail a été mis en place pour identifier plus systématiquement les doctorants en situation de handicap de manière à pouvoir venir en aide à ceux qui le souhaitaient.

Les doctorants en situation de handicap de l'UL ont été identifiés selon trois canaux :

- la démarche de contrat doctoral handicap
- la démarche d'examen de santé par le Service de Santé universitaire qui permet ainsi de renseigner la base CALCIUM
- une enquête, menée au sein de la Maison du Doctorat, sur le principe d'une libre auto-déclaration.

Le cumul des trois recueils d'information, qui se recouvrent partiellement, permet de mieux identifier ces populations.

Le premier constat est qu'un certain nombre de doctorants qui ont signalé d'eux-mêmes une situation relevant du handicap ne souhaite pas se déclarer comme tels. Ils ne demandent aucune aide, quand bien même elle leur est proposée.

La démarche permet cependant d'identifier un groupe de doctorants pour lesquels le statut « handicapé » est officiel, et un second groupe de doctorants pour lesquels la reconnaissance n'est pas formalisée, mais qui souhaitent attirer l'attention sur leur cas.

Le caractère récent de la démarche ne permet pas de procéder à un inventaire exhaustif des besoins des doctorants.

Cependant, très schématiquement, on peut relever les cas suivants :

- l'adaptation du poste de travail/du matériel nécessaire pour mener le travail de recherche. Par exemple l'équipement logiciel nécessaire pour permettre à un doctorant aveugle de travailler avec des interfaces écrites
- l'accompagnement au travail de recherche lorsque le handicap n'est pas compatible avec leur poursuite par le doctorant lui-même. Par exemple une équipe de recherche finance des étudiants de master pour effectuer des travaux expérimentaux, sous la direction du doctorant qui doit en traiter les résultats.
- l'aide à la mobilité, ce qui peut se traduire par une aide au transport, mais également par un soutien financier à l'hébergement lorsqu'un déplacement devenu plus complexe et plus lent oblige le doctorant à prolonger ce déplacement. Cela peut également se traduire par la faculté laissée au doctorant de satisfaire aux obligations de formation en suivant des formules « à distance ».
- des facilités en terme de temps laissé au doctorat pour

remplir ses obligations, qu'il s'agisse des travaux de recherche, des formations complémentaires à effectuer ou- plus ponctuellement dans le doctorat- le temps de la soutenance, par ailleurs non réglementé.

- des compléments de financement en fin de thèse, ce qui rejoint la problématique du besoin de temps supplémentaire généré par le handicap : en effet les financements spécifiques au doctorat (CIFRE, contrat doctoral) sont limités à 36 mois durée de référence du doctorat, ce qui peut se révéler trop court dans certaines situations (et plus particulièrement dans les disciplines « SHS » au sens large où la culture disciplinaire génère des durées de thèses beaucoup plus longues¹.

Dans la thématique handicap appliquée au doctorat, un acteur spécifique est le laboratoire d'accueil du doctorant, qui peut agir en fonction de ses moyens et du coût de l'aide apportée. De façon générale les laboratoires « Sciences dures » ont plus de marges de manœuvre financières que les laboratoire « SHS ».

Les écoles doctorales sont un autre acteur spécifique du doctorat, mais dans l'état actuel des choses leurs capacités d'action- incluant la possibilité de mobiliser des moyens financiers- ne sont pas prévues pour s'adapter à des situations graves.

¹Dans ce cas de figure particulier, le besoin en financement de fin de thèse n'est pas spécifique à la situation de handicap, mais les possibilités de trouver un financement complémentaire ou alternatif sont plus réduites pour certains doctorants handicapés.

En thèse à l'IJL depuis 1 an ½, Zakaria Baka travaille sur l'élaboration de cancrs sur puce vascularisés pour des applications en thérapie anti-cancéreuse. Il s'est même lancé le défi de présenter son travail en 3 minutes dans le cadre du concours Ma Thèse en 180 Secondes. Le tout en dépit d'une acuité visuelle faible et d'un champ visuel restreint. Portrait d'un doctorant pas comme les autres.

Diplômé en Pharmacie de la Faculté de Médecine de Constantine, les excellentes notes de Zakaria lui ont donné accès à une bourse d'excellence du gouvernement algérien. Le sujet proposé par sa directrice de thèse, Halima Alem-Marchand, l'a tout de suite attiré. Et elle a organisé son travail de telle sorte que la rétinite pigmentaire dont il est atteint depuis la naissance ne soit pas un frein.

Au laboratoire

A l'IJL, Zakaria a appris à mémoriser le trajet jusqu'à son bureau, dans un bâtiment particulièrement grand et complexe. Cela a été un peu plus compliqué pour les salles d'expériences, mais il y arrive depuis peu. Et il peut compter sur l'aide de ses collègues pour se rendre d'un endroit à un autre.

L'équipe Nanomatériaux et Santé, dont il fait partie, travaille à développer des modèles précliniques in vitro plus pertinents et plus fiables que la culture 2D classique ; grâce à la bio-impression 3D, il peut fabriquer des structures vivantes avec une 3e dimension, qui permet aux cellules d'interagir entre elles et avec la matrice extra-cellulaire. Le but est de tester les nanoparticules développées par une autre doctorante sur les tissus cancéreux imprimés par Zakaria. Cibler les cellules cancéreuses tout en préservant les cellules saines est l'objectif poursuivi.

Pour ce qui est de son travail de thésard, il n'y a aucun problème pour la bibliographie, mais il ne peut pas réaliser les expériences lui-même. Ainsi sa directrice de thèse a recruté des stagiaires de Master

pour les réaliser. Zakaria élabore les protocoles avec eux et est présent pendant la réalisation, mais ce sont eux qui exécutent les gestes. Zakaria travaille notamment sur une bio-imprimante pour élaborer des tissus cancéreux, avec un post-doctorant qui encapsule des bactéries via l'impression 3D.

Ils utilisent des plaques qui comportent des puits (des sortes de creux) et ils impriment leurs modèles tridimensionnels à l'intérieur de ces creux. Une fois l'impression terminée, Zakaria doit vérifier que le motif a été correctement imprimé et, au besoin, réajuster les paramètres pour obtenir de meilleurs résultats. Pour ce cas précis, il arrive à voir clairement les motifs en plaçant la plaque devant une source de lumière. L'interprétation des résultats se fait à deux.

Vie quotidienne et démarches

La vie quotidienne se passe bien : une chambre du CROUS à la résidence universitaire du Vélodrome, un apprentissage accéléré des tâches culinaires et ménagères, le tramway pour venir jusqu'au laboratoire et de bons amis rencontrés grâce aux activités organisées par la Maison du Doctorat (MDD). Son téléphone portable est un précieux allié pour se déplacer à l'extérieur la nuit. Pour se rendre dans des endroits qu'il ne connaît pas, Zakaria a recours au service Handistan. Il s'est même découvert de la famille à Nancy !

Zakaria a bénéficié, dans ses démarches, de l'accompagnement de la mission handicap de l'UL et de la référente handicap de la MDD, Christine Sartori. Cette dernière l'a notamment aidé à constituer son dossier Handistan et son dossier auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), nécessaire pour être reconnu comme travailleur handicapé par l'administration.

Sa Thèse en 180 Secondes

L'idée de participer au concours MT180 lui a été soufflée par Yves Cardellini, référent handicap de l'UL, à l'occasion d'une réunion de la commission handicap de l'université. Il a aussi été largement encouragé par sa directrice de thèse. Afin de pallier ses difficultés de communication non-verbale, le comédien qui l'a préparé lui a donné de petits trucs gestuels à utiliser le jour J. La diapositive qu'il a réalisée pour le concours utilise l'humour pour illustrer le dilemme auquel est confrontée la communauté scientifique face au traitement du cancer... Une présentation à découvrir le 25 mars 2021, lors de la finale lorraine de MT180.

Les conseils de Zakaria à un étudiant handicapé :

Pour bénéficier des droits attribués aux personnes handicapées, notamment la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), il faut :

- ✔ D'abord avoir un titre de séjour ou un récépissé et une attestation de sécurité sociale (indispensables pour la suite des démarches)
- ✔ Choisir un médecin traitant (indispensable pour le volet administratif)
- ✔ Avoir des documents médicaux récents justifiant de son état de santé, établis par un médecin spécialiste (soit dans un établissement hospitalier, soit chez un médecin libéral)
- ✔ Une fois le dossier médical au point, se rapprocher de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de son département ; il sera alors nécessaire de remplir un formulaire et de fournir un dossier médical récent (d'où l'importance des étapes précédentes)
- ✔ A côté du dossier MDPH, se rapprocher des référents handicap de votre établissement universitaire, vous pouvez bénéficier d'aménagements en fonction de votre situation (durée des examens, outils spécifiques).
- ✔ Dans la plupart des villes, un service de transport des personnes handicapées est disponible, vous pouvez vous y inscrire, ça facilitera grandement votre quotidien.

Les démarches peuvent sembler longues ou complexes, mais il faut tenir bon et ne pas laisser tomber !

→ La campagne "doctorat handicap 2021" du ministère est ouverte

En savoir plus : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24673-cid157082/contrats-doctoraux-handicap-campagne-nationale-2021.html>

L'Est républicain, 1^{er} octobre 2020 (édition Nancy)

AZELOT Initiative

Au-delà du handicap un air de liberté



Attention, embarquement immédiat.

« Le vrai bonheur consiste à rendre les gens heureux » : c'est en citant Stanislas qu'Olivier Metrot, directeur technique de l'EFPNL (école de parachutisme Nancy Lorraine) a clôturé dernièrement, devant un parterre d'élus, une journée inédite sur l'aérodrome d'AzeLOT. Une journée consacrée aux handicaps, voulue et organisée par Handy'Skydive et son président Maxime Granier, soutenue par Handisport 54, UFR Staps Nancy, la Région et le Département. En tout, ce sont 12 person-

nes, présentant des formes diverses de handicap physique, qui ont eu le bonheur de goûter aux sensations de la chute libre. « Un moment intense, où l'on se prend pour des oiseaux, moment rare où l'on est débarrassé de notre fauteuil », confie Hervé, des étoiles plein les yeux. À n'en pas douter, cette journée forte en émotion a été, pour les organisateurs, les bénévoles, les participants, bien plus qu'une expérience sportive : une aventure humaine riche en bonheurs partagés.

« Quand plusieurs refus sont essuyés, ça me fait réagir »

Yves Cardellini, 56 ans, référent handicap à l'université de Lorraine



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Comment la faculté s'organise-t-elle pour accueillir les handicapés ?

Dès 2001, un dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap a été mis en place, puis un schéma directeur en 2014. A mes débuts, l'université comptait 200 à 300 étudiants identifiés

comme porteurs d'un handicap ou d'une maladie invalidante. Aujourd'hui, elle en accueille plus de 1 300, dont près de 850 bénéficient de mesures d'accompagnement.

En quoi consiste précisément votre rôle ?

Pour être efficace, il faut préparer l'arrivée mais aussi la

sortie des étudiants. Fluidifier l'accès à l'emploi est l'une de nos préoccupations, l'employabilité est un volet central de notre activité. Dès la première rencontre : nous définissons avec l'étudiant ses attentes professionnelles. Nous travaillons aussi étroitement avec le service d'orientation et d'insertion professionnelle.

Comment nouez-vous des liens avec les entreprises ?

Il y a d'abord un vrai travail de fond à mener avec les entreprises, dans la recherche de stages notamment. Quand plusieurs refus sont essuyés, ça me fait réagir. Avec mon équipe composée de quatre chargés d'accueil, nous devons parfois intervenir en

amont dans l'entreprise d'accueil, pour expliquer la situation et envisager les aménagements possibles. C'est une étape clef : quand l'entreprise sent qu'il y a un réel accompagnement de la part de l'université, l'insertion professionnelle s'en trouve favorisée.

ARNAUD BERTRAND

Mission Handicap Université de Lorraine
Yves Cardellini
91 avenue de la Libération
54000 NANCY
yves.cardellini@univ-lorraine.fr

www.handicap.univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Handicap